

Samedi 16 mars : un forum dédié au métier d'assistant·e maternel·le à Saint-Nazaire

FORUM Être ou devenir assistant·e maternel·le

16 Samedi
mars
10h - 16h

Toute l'actu du métier :
stands professionnels - ateliers -
conférence du psychosociologue
Jean Epstein

Gratuit



Campus Gavy-Océanis



saint-
nazaire
agglo

« Moins 22 % d'assistant·es maternel·les par an en Loire-Atlantique entre 2018 et 2022 ; moins 33 % dans l'agglomération nazairienne en dix ans. » Les chiffres de [l'observatoire du Département](#) reflètent la réalité d'un métier qui peine à attirer alors même que les besoins de garde d'enfants demeurent importants. Pour informer, favoriser les rencontres et faciliter des démarches, Saint-Nazaire agglo et ses partenaires organisent un forum gratuit dédié aux réalités du métier d'assistante maternelle et aux parcours de formation. Il se tiendra samedi 16 mars au sein du Campus Gavy-Océanis (bd de l'Université).

Stands professionnels, ateliers et conférence

La 1^{re} édition du forum « Être ou devenir assistant·e maternel·le » s'adresse aussi bien aux professionnel·les en poste qu'à toutes celles et ceux qui souhaitent s'orienter vers le métier.

Le forum se déroulera sur une journée en deux temps. Le matin, de 10h à 12h, des ateliers thématiques aborderont différents thèmes comme le bien-être, la psychomotricité ou les arts plastiques. Des partages d'expériences se dérouleront sur les stands tenus par les partenaires et les organismes invités. L'après-midi, de 14h à 16h, le psychosociologue Jean Epstein animera une conférence sur « Le monde extraordinaire des assistantes maternelles », sur inscription auprès des relais petite enfance

des communes de Saint-Nazaire aggro.

À Saint-Nazaire, des assistant-es maternel·les rattaché·es à une crèche familiale

Parmi les modes de garde qui existent à Saint-Nazaire, la crèche familiale est peu connue mais recrute des assistant-es maternel·les. Gérée par la Ville, elle apporte sécurité affective et socialisation en douceur pour les petit·es, confort et stabilité pour les parents comme pour leurs assistant-es maternel·les référent·es. Les enfants sont accueillis chez les assistantes maternelles tout en bénéficiant de temps d'animations et d'activités collectives chaque semaine. Le contrat est établi entre les parents et la Ville et les tarifs sont fixés selon le quotidien familial.

Pour intégrer la crèche familiale il faut habiter Saint-Nazaire et avoir l'agrément des assistants maternels délivré par la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Comme pour les crèches collectives de la Ville, les places disponibles pour les enfants sont attribuées en commission, une fois par mois.

À Saint-Nazaire - La crèche familiale de la Ville emploie aujourd'hui 14 assistantes maternelles et accueille 33 enfants. 8 places sont réservées aux accueils d'urgence (remplacements pour congés, formations ou arrêts maladie).- Il y a 270 assistant-es maternel·les indépendantes à Saint-Nazaire proposant environ 1 014 places (ce chiffre est évolutif, le nombre d'agréments n'est pas obligatoirement égal au nombre de places proposées). - La Ville de Saint-Nazaire compte 379 places d'accueil collectif en plus de la crèche familiale, dont 254 places gérées directement par la Ville. Ce chiffre va augmenter ces prochaines années avec la création de nouvelles places au sein des équipements d'accueil collectif municipaux et l'installation de nouveaux opérateurs privés. La Ville porte une attention particulière pour favoriser l'implantation de structures dites «PSU » (Prestation Sociale Unique) qui implique un conventionnement avec la Caisse d'allocation familiale garantissant ainsi des tarifs règlementés pour les familles.

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération
Service presse

SAINT-NAZAIRE AGGLOMÉRATION COMMUNIQUÉ DE PRESSE

presse@saintnazaire.fr